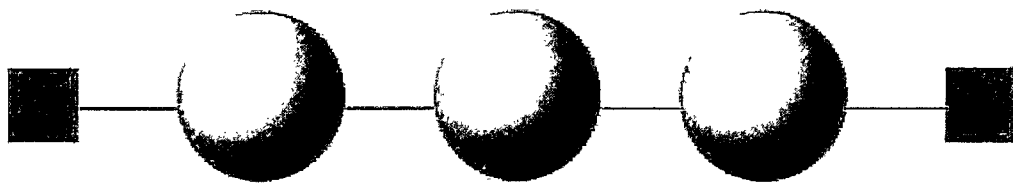
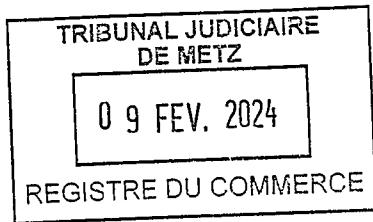


Bordereau attestant l'exactitude des informations - METZ - 5751 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 12/01/2026 - 95 - 2021 B 00459 - 895 187 987 - 45-8 BANJA VUCA

821 B 0 455 - 2.



EXPERTS COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

103 -105, rue de Paris 54440 HERSERANGE

*Certifié conforme à l'original
Nicolas BERTHIER*

SASU 45-8 BANJA VUCA

4B rue François de Curel

57000 METZ

Synthèse des comptes de l'exercice clos

Le 31 Août 2023

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 026-055
Metz, le 12.01.2024
Le Greffier



Exemplaire à conserver dans vos archives

Bilan Actif

		31/08/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	13 351		13 351	4 969
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	357		357	1 639
	Charges constatées d'avance	300		300	1 500
	TOTAL (III)	14 008		14 008	8 108
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		14 008		14 008	8 108

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/08/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	130	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(130)	(130)
	Résultat de l'exercice		130
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 000	1 000
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	10 772	5 533
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 236	1 575
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		13 008	7 108
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		14 008	8 108
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		0,00	130,11
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		13 008	7 108
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

NP

CPA SAS

SASU 45-8 BANJA VUCA

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

AP

Annexe libre

NOTE D'INFORMATION COMPLEMENTAIRE

REFERENTIEL COMPTABLE APPLIQUE

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par décision du 9 juin 2023, l'associé unique a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social actuellement en cours, ouvert au 1er janvier 2023 et devant se terminer le 31 décembre 2023, pour la fixer au 31 août 2023.

L'exercice social en cours a ainsi une durée exceptionnellement raccourcie à huit mois.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Néant.

ENGAGEMENTS À L'EGARD DES ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Avec la SAS 45-8 GROUP :

Abandon de créance obtenu le 31/08/2023 pour un montant de **65 854,25 €** avec clause de retour à meilleure fortune d'une durée de 10 ans.

Abandon de créance obtenu le 31/12/2022 pour un montant de **32 995,00 €** avec clause de retour à meilleure fortune d'une durée de 10 ans.

AVANCES ET CREDITS ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS

Néant.

ACTIONS PROPRES DETENUES

Néant.

IMPACT DES CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

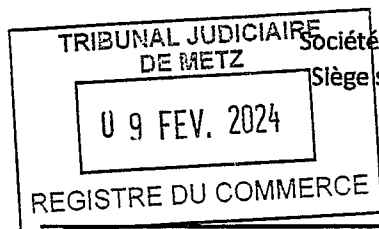
Annexe libre

Néant.

INCERTITUDES SUR LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Néant.

AP



45-8 BANJA VUCA

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 4bis rue François de Curel, 57000 METZ

RCS Metz 895 187 987

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois
Le 15 novembre
A 17h45

La soussignée :

La Société 45-8 GROUP, société par actions simplifiée dont le siège social est sis 4 bis rue François de Curel 57000 Metz, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Metz sous le numéro 894 115 856, associé unique, représentée par Nicolas Pelissier en sa qualité de Président

Après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 août 2023 décide de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour l'exercice clos au 31 août 2023, approuve lesdits comptes qui font ressortir un résultat à 0 euro.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Associé Unique reconnaît que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en compte de dépenses non déductibles fiscalement.

Par ailleurs, il n'a pas été établi de rapport de gestion, la Société étant considérée comme une petite entreprise et tombant sous les seuils légaux au cours des deux précédents exercices.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

Aucune affectation n'est à réaliser au titre de l'exercice clos au 31 août 2023.

Conformément aux dispositions légales, il est précisé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des précédents exercices.

Certifié conforme à l'original

Nicolas PELISSIER
Président